

FICHE D’INSCRIPTION – FORMATION CQP

**COORDONNÉES DU STAGIAIRE :**

Nom : Prénom :

Adresse : Ville - Code postal :

Âge : Téléphone : Mail (obligatoire, si majeur) :

**COORDONNÉES DU RESPONSABLE (sur place lors du séjour de l’enfant) :**

Nom : Prénom :

Téléphone : Mail (obligatoire) :

**TYPE D’ACTIVITÉ SOUHAITÉE : (Merci de cocher la case correspondant à la semaine souhaité)**

**MODALITÉS**

* *HORAIRES* : Défini par l’école de voile de Courseulles / Mer
* *TENUE OBLIGATOIRE* : coupe-vent, lunettes de soleil (+ cordon), chaussures fermées (baskets, chaussons de voile…) + affaires pour écrire.
* *DANS UN SAC PRÉVOIR* : Un change complet y compris des chaussures, ainsi qu’une serviette de bain. Le tout sera obligatoirement déposé dans le vestiaire chaque matin.

**ATTESTATION**

Je soussigné(e) déclare pour moi-même, ou pour l’enfant

* Autoriser le responsable de l’École de Voile à prendre, sur avis médical, en cas d’accident, toutes mesures d’urgence, tant médicales que chirurgicales, y compris éventuellement l’hospitalisation ;
* Atteste avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente figurant au verso, et y adhérer sans restriction, ni réserve.

**TARIFS Certificat médical obligatoire**

STAGIARES du club de voile de Courseulles 360,00 € (2 semaines « Pâques »)

STAGIAIRES d’un club extérieur 460,00 € (2 semaines) Lu et approuvé (mention manuscrite à reporter)

RÉDUCTION Signature

TOTAL TTC

ECOLE DE VOILE - PLACE DOCTEUR LEROSEY - 14470 COURSEULLES SUR MER
info@edvcourseulles.fr
02 31 37 92 59
www.edvcourseulles.fr







**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
 Ecole de Voile de Courseulles**

**Préambule**

Les présentes conditions générales de vente s’appliquent de façon exclusive entre l’association « École de Voile de Courseulles » (EDV) – Place Docteur Lerosey – 14470 Courseulles sur mer et toute personne adhérente ou effectuant un achat auprès de l’EDV.

**A qui s’adressent nos stages ?**

A toute personne, enfant, femme ou homme, âgé au minimum de 5 ans, sans limite d’âge supérieur.

Vous devez remplir trois conditions :

* Etre en bonne condition physique. La personne inscrite atteste de sa bonne aptitude physique en adéquation à la pratique des sports nautiques.
* Savoir nager au moins 25 m en eau profonde pour les moins de 16 ans, et 50 m pour les plus de 16 ans.
* Accepter les conditions générales de vente ainsi que les règles de sécurité et de vie en collectivité définies par l’EDV.

**Inscription**

* La réservation est définitive après acceptation par l’école de voile, de la fiche d’inscription (dûment complétée et signée) accompagnée d’un chèque du montant total du ou des stage(s) réservé(s).

**Modification**

* Il n’est pas possible, sauf accord préalable de l’école de voile, de modifier une réservation.
* L’école de voile se réserve le droit de changer de groupe, un stagiaire, selon sa corpulence ou son niveau.
* Si l’effectif est insuffisant, l’école de voile se réserve le droit d’annuler un stage. Dans ce cas, l’école de voile proposera dans la mesure du possible une autre activité, ou remboursera intégralement le montant du stage au client.

**Cotisation**

Le passeport Voile qui comprend une assurance responsabilité civile est inclus dans le tarif du stage. Une complémentaire peut vous être proposée sur demande (Fédération Française de Voile)

**Location**

J’atteste avoir le niveau nécessaire pour louer le matériel et l’utiliser en toute autonomie, je m’engage à respecter la zone de navigation et les consignes de sécurité données par le moniteur, mais aussi à restituer le matériel dans l’état où il m’a été donné.

**Comment s’inscrire ?**

Par e-mail : info@edvcourseulles.fr

Par courrier : Ecole de voile de Courseulles – Place Docteur Lerosey – 14470 Courseulles sur mer

A l’accueil : Ecole de voile de Courseulles – Place Docteur Lerosey – 14470 Courseulles sur mer (voir horaires d’accueil sur site internet www.edvcourseulles.fr)

Par téléphone : 02.31.37.92.59

**Règles de collectivité**

Toute inscription à un stage à l’EDV, entraîne l’acceptation et le respect des règles de vie en collectivité : respect des autres et du matériel, solidarité, entraide …Tout manquement à ces règles qui perturberaient le bon fonctionnement ou la sécurité du stage et des stagiaires pourrait avoir des conséquences pouvant aller jusqu’à l’exclusion de(s) l’auteur(s) sans qu’aucun remboursement ne puisse être réclamé.

**Modes de règlement**

* Par Carte bleue
* Par chèque à l’ordre de l’Ecole de voile de Courseulles (EDV Courseulles)
* Espèces (€)
* Chèques Vacances (ANCV)
* Coupon Sport

**Annulation**

L’EDV se réserve le droit d’annuler un stage en cas d’insuffisance de stagiaires. Les participants en seront informés préalablement, sans aucune contrepartie. Ils seront remboursés des sommes versées (sauf s’ils acceptent de transférer le stage à une autre date). Si l’encadrement juge les conditions météorologiques trop défavorables, l’activité sera aménagée ou annulée.

-si le stage n’a pas débuté : remboursement du stage (si le club est prévenu dans un délai de 7 jours avant le début du stage).

- si le stage a débuté : remboursement au prorata des jours non effectués, cotisation non remboursée.

**Photos et vidéos**

Sauf avis contraire de votre part (des parents pour les stagiaires mineurs), les photographies ou vidéos prises durant les stages pourront être utilisées dans le cadre de la communication de l’EDV ou autres documents faisant la promotion de la voile (catalogue, site internet, affiches…) ou dans un support de presse, sans qu’aucune compensation ne puisse être réclamée.